



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Poitou-Charentes

Appel à contributions - Retours sur le Pass Sanitaire en bibliothèque

Chères adhérentes et chers adhérents,
Chères collègues et chers collègues,

Malgré les appels répétés du groupe Poitou et Charentes de l'ABF aux élus locaux, malgré le travail avec les autres associations professionnelles de l'ABF au niveau national et malgré le soutien du service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture, le pass sanitaire a été imposé pour l'accès aux bibliothèques, sauf pour les bibliothèques universitaires, bibliothèques spécialisées, BPI et BnF.

Ceci est assez révélateur de la méconnaissance, par l'Etat, de ce que sont les bibliothèques :

- ignorance de ce que nous avons mis en œuvre permettant que les bibliothèques, ouvertes à toutes et tous
- l'un de nos principes fondateurs – ne deviennent pas des foyers de contamination ;
- ignorance de notre diversité dans les territoires.

Depuis la mi-août, nous subissons l'inadaptation du pass sanitaire avec le refus d'entrée à certaines personnes et notamment les plus fragiles, l'obligation d'adopter une démarche contraire à notre déontologie, la perte de temps dans des complications techniques.

Il est encore temps de sortir de cette situation en retirant les bibliothèques des lieux dont l'entrée est soumise au pass sanitaire, ou au moins en permettant de mettre en place une jauge de fréquentation.

Pour cela il nous faut le soutien des élus. Et pour avoir leur soutien il faut qu'ils se rendent compte de la situation. C'est pourquoi nous avons besoin de vous et que nous vous demandons de nous faire part de votre expérience du pass sanitaire et le cas échéant, des difficultés que vous rencontrez soit par mail à l'adresse poitou_charentes@abf.asso.fr, soit en message privé sur notre page Facebook (Abf Poitou-Charentes | Facebook)

Nous comptons en particulier sur les réseaux départementaux et communautaires pour les petites bibliothèques.

Vos témoignages de terrain nous aideront, nous l'espérons, à convaincre nos élus parlementaires et locaux.

Merci d'avance pour les retours que vous adresserez à abfpoitoucharentes@laposte.net ou via notre page Facebook !

Cordialement,

L'équipe Abf Poitou-Charentes